

Gabon



'ANNÉE 2007 A ÉTÉ PLACÉE SOUS LE SIGNE de la stabilité des institutions par les élections législatives de décembre 2006. Sans grande surprise, le PDG (Parti démocratique gabonais), le parti du président de la République, a remporté 82 des 120 sièges des députés à l'Assemblée nationale. Cette stabilité politique offre un cadre favorable à l'exécutif pour approfondir les réformes structurelles en vue de diversifier l'économie et viabiliser à long terme les finances publiques.

En 2007, la croissance économique s'est élevée à 5.5 pour cent (estimation), contre 1.2 pour cent en 2006. Ce taux, le meilleur depuis 2000, est supérieur à la croissance démographique (2.5 pour cent). Bien que tirée par le secteur hors pétrole, la croissance continue d'être fortement influencée par l'activité du

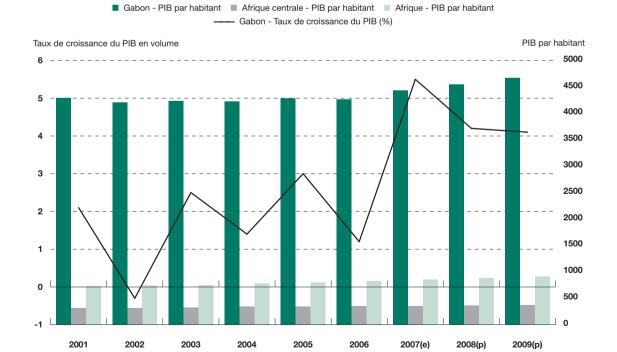
secteur pétrolier. Selon les prévisions, elle s'établirait à 4.2 pour cent en 2008, et se stabiliserait à ce niveau en 2009.

L'inflation, estimée à 4.8 pour cent en 2007 contre 4 pour cent en 2006, est alimentée à la

La faiblesse des institutions et une main d'œuvre sous-qualifiée compromettent toujours un développement durable.

fois par l'inflation importée et l'effet sur les prix à la consommation du relèvement d'environ 25 pour cent des prix des carburants à la pompe en mars 2007. L'inflation serait davantage maîtrisée en 2008, puis contenue, selon les prévisions, à 2.9 pour cent au cours de la période 2008-09. Les excédents budgétaires et de la balance des paiements globaux, favorisés par la bonne tenue des cours mondiaux des principaux produits

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (USD à prix constant 2000)



Source: Données du FMI et de la Direction générale de l'économie; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/324763365426

d'exportation du pays, devraient se consolider. Le Gabon devra néanmoins persévérer dans ses efforts d'ajustement dans la perspective de l'épuisement du pétrole en veillant à ramener le déficit budgétaire primaire rapporté au PIB du secteur hors pétrole, estimé à 11.5 pour cent en 2007, au niveau de 6 pour cent considéré comme soutenable par les autorités nationales et le FMI.

Dans ce cadre, le gouvernement s'est engagé à approfondir les réformes structurelles en vue de réduire la forte dépendance de l'économie vis-à-vis du pétrole. Son programme cible le secteur privé comme « moteur de la croissance » en vue de gagner le pari de « l'après pétrole », l'État devant renforcer son rôle de facilitateur et de régulateur. 2007 a vu le lancement du processus d'élaboration d'un « plan d'action prioritaire » et d'un CDMT (cadre de dépense à moyen terme) pour renforcer l'efficacité des ressources publiques et réduire la pauvreté, qui touche 33 pour cent des Gabonais.

Développements économiques récents

L'économie du Gabon est peu diversifiée. En 2006, le seul secteur pétrolier a généré 51.1 pour cent du PIB, bien que sa contribution à la croissance ait été négative (- 10.4 pour cent). La part dans le PIB des autres secteurs, pourtant davantage pourvoyeurs d'emplois et stratégiques en matière de réduction de la pauvreté, est marginale : 3.5 pour cent du PIB pour l'agriculture, 1.4 pour cent pour la forêt et l'environnement, et 4.5 pour cent pour l'industrie. En 2007, aucun

changement significatif dans la structure de l'économie n'a été observé, et la part du secteur pétrolier reste estimée à plus de 50 pour cent du PIB.

Le secteur primaire a contribué en 2006 pour 58.5 pour cent à la formation du PIB. Le sous-secteur pétrolier a généré 87 pour cent de cette contribution. Il est suivi par l'agriculture/élevage/pêche (6 pour cent), par les autres produits miniers (4 pour cent) et par l'exploitation forestière (2.3 pour cent). L'économie du Gabon est donc fortement dépendante du pétrole. 64 pour cent des recettes de l'État et 82 pour cent des recettes d'exportation proviennent de cette activité. En 2007, la flambée du prix du baril a engendré des investissements importants de modernisation des technologies de production dans les gisements venus à maturité. Il en a résulté une augmentation de la production qui a eu un impact positif sur la croissance globale de l'économie. Le Gabon est le quatrième producteur de pétrole en Afrique au sud du Sahara, avec environ 289 700 baril par jour (b/j), et les réserves prouvées s'élèvent à 2.5 milliards de barils. La production connaît une baisse tendancielle en raison de la chute de la productivité du principal gisement (Rabi-Kounga), dont la production est passée de 220 000 b/j en 1997 à 39 000 b/j en octobre 2007. Avec l'utilisation de technologies nouvelles au niveau des anciens puits et l'exploitation de champs marginaux rendus rentables par la hausse des cours du pétrole, la production a pu toutefois être stabilisée aux environs de 12.5 millions de tonnes, contre 18.4 millions de tonnes en 1997. Le niveau des investissements dans le sous-secteur a été estimé, pour 2006, à 402.4 milliards de francs CFA

Services publics
Sylviculture

Autres services

3.5%

Agriculture, élevage et pêche
Eau et électricité

Services publics

51.1% Hydrocarbures

Source : Estimations des auteurs sur la base des données nationales.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/325833662821

contre 388.5 milliards en 2005, soit une progression de 3.6 pour cent. En 2007, la hausse des investissements dans le secteur pétrolier s'est poursuivie pour s'établir à 452.1 milliards, soit 12 pour cent de mieux qu'en 2006. En 2008 et 2009, les projections à la hausse des cours mondiaux devraient encourager les investissements dans le secteur et, partant, la hausse du niveau de production.

Bien que contribuant pour moins de 3 pour cent à la formation du PIB, le sous-secteur minier enregistre depuis 2003 une croissance soutenue estimée en moyenne annuelle à 12 pour cent au cours de la période 2003-06. Le Gabon dispose d'un important potentiel sous forme de manganèse, de fer, de diamant, de gaz naturel, d'or et de niobium, mais qui est insuffisamment exploité. Seule l'extraction du manganèse est structurée, et ce dernier est le troisième produit d'exportation du Gabon (après le pétrole et le bois). Sa production est en nette augmentation du fait de la demande soutenue de l'acier sur le marché mondial et principalement de la Chine. Elle est passée de 2.75 millions de tonnes en 2005 à 2.98 millions en 2006, en hausse de 8.3 pour cent. Le Gabon pourrait devenir à moyen terme le premier producteur mondial grâce aux gisements de Franceville et d'Okondja et de ceux de Mbigou et Ndjolé. La Comilog (Compagnie minière de l'Ogooué) a réalisé d'importants investissements d'extension de capacité évalués à 26.3 milliards de francs CFA en 2006, soit 18.8 pour cent de plus qu'en 2005. En 2007, la production de manganèse a été soutenue, tendance qui devrait se poursuivre en 2008. Pour l'exploitation du fer de Bélinga, dont les ressources prouvées seraient d'environ 640 millions de tonnes, les contours d'un partenariat avec la Chine se sont précisés en 2007. Ce projet, baptisé « chantier du siècle », comporte quatre composantes : i) la construction d'une voie ferrée ; ii) la construction d'une centrale électrique ; iii) la construction d'un port en eau profonde et iv) la mise en exploitation du gisement de fer de Bélinga. Le Gabon dispose également de niobium, un minerai à très haute valeur ajoutée utilisé pour la fabrication d'aciers très spéciaux ou d'alliages pour l'aéronautique. Le potentiel minier connu actuellement (manganèse, fer, niobium) pourrait à terme générer 300 à

400 millions de dollars par an. La valeur ajoutée réelle de l'ensemble du secteur minier devrait enregistrer une croissance de 7.7 pour cent en 2008, une tendance prévue se poursuivre en 2009.

La part de l'agriculture dans le PIB est marquée par une baisse tendancielle. Estimée à 4.2 pour cent en 2001, cette part ne représentait plus que 3.5 pour cent en 2006. Cependant, la production en volume du secteur suit une tendance positive grâce au regain de dynamisme de l'activité maraîchère et de la culture du cacao et du café. Le taux de croissance du secteur est de 3.6 pour cent en 2006. Les estimations de croissance pour 2007 étaient légèrement plus optimistes, et cette tendance devrait se consolider en 2008 et 2009. Le secteur agricole est ciblé comme l'un des secteurs potentiellement porteurs dans le cadre de la politique de diversification de l'économie. De 1975 à 1995, le gouvernement avait engagé une politique de diversification de l'économie par la promotion de l'agriculture de rente (hévéa, cacao, café, palmier à huile, etc.) et de l'agro-industrie (caoutchouc, élevage de ranch, etc.). Certaines filières qui ont été privatisées (par SIAT Gabon notamment), constituent les branches les plus actives du secteur agro-industriel, avec aussi la production d'huile de palme. Dans le domaine halieutique, la gestion de la ressource est handicapée par la faiblesse des capacités institutionnelles, la mauvaise connaissance du stock et la faiblesse des capacités de contrôle des conventions de pêches signées avec les partenaires extérieurs. La ZEE (zone économique exclusive) à surveiller représente 213.000 km², et les réserves halieutiques maritimes et continentales sont estimées respectivement à 210 000 tonnes et 24 000 tonnes.

L'exploitation forestière contribue au PIB à hauteur de seulement 1.4 pour cent, mais elle représente le deuxième employeur du pays après l'administration. Près de 85 pour cent du territoire national est couvert de forêts avec un capital naturel riche et diversifié. Le Gabon se situe au premier rang des pays africains en termes de superfie forestière par habitant (20 ha) et il arrive largement en tête sur le continent s'agissant du ratio du domaine exploitable rapporté au couvert forestier total. Le regain de dynamisme de l'activité

forestière observé en 2006 s'est poursuivi en 2007 du fait d'une demande soutenue sur le marché mondial. La croissance en termes réels de ce secteur est estimée à 15 pour cent en 2007 contre 2.3 pour cent en 2006. Ce regain de dynamisme se poursuivra en 2008 et 2009, mais à un rythme moins soutenu.

Le secteur secondaire contribue à hauteur de 7.5 pour cent à la formation du PIB. Les industries chimiques (peintures, gaz industriel, lubrifiants, etc.) et de matériaux de construction (dont ciment) ont généré la part la plus importante de cette contribution (23 pour cent), suivies par le sous-secteur bâtiment et travaux publics (22 pour cent), l'électricité et l'eau (15 pour cent), l'industrie agro-alimentaire (14 pour cent) et l'industrie du bois (13 pour cent). L'industrie du bois (axée sur les activités de sciage, de découpage, tranchage et de menuiserie) est la branche la plus dynamique (du fait d'une demande extérieure soutenue) avec un taux de croissance moyen annuel de 10 pour cent sur la période 2003-2006, bien que cet indicateur eût enregistré une légère réduction en 2006 par rapport 2005, du fait notamment des difficultés d'approvisionnement des petites unités transformation dans l'activité de sciage. Ce dynamisme s'est poursuivi en 2007 (avec un taux de croissance estimé à 12 pour cent). Le sous-secteur du BTP connaît également un regain de dynamisme avec un taux de

croissance de 5.6 pour cent sur la période 2003-06, entretenu par la reprise des grands travaux routiers et de voirie résultant de l'amélioration de la situation financière de l'État depuis 2004. Cette évolution s'est poursuivie en 2007 à un rythme moins soutenu, et devrait se prolonger de même en 2008 et en 2009. L'amélioration des infrastructures, en particulier routières, constitue un des piliers de la stratégie gouvernementale visant à désenclaver les zones de production pour favoriser le processus de diversification de l'économie.

Le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 33.9 pour cent du PIB en 2006. Les services ont généré la part la plus importante de cette contribution (39 pour cent), suivi du sous-secteur du commerce (21 pour cent).

En 2007, la croissance a été soutenue à la fois par la demande intérieure (les investissements privés et la consommation, en particulier celle des ménages) et les exportations. L'activité du secteur privé a été le moteur de cette croissance. La formation brute de capital fixe du secteur privé a contribué à la croissance 2007 à hauteur de 3.4 pour cent. La flambée du prix du pétrole et la demande mondiale soutenue pour les principaux produits d'exportation du Gabon ont permis aux sociétés opérant dans ces secteurs de s'engager dans des programmes d'investissements additionnels ; les unes

Er	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Formation brute de capit	al 24.3	24.2	10.8	4.6	3.3	3.6	1.6	1.1
Publique	6.8	6.5	2.0	3.0	1.0	0.2	0.3	0.1
Privée	17.5	17.7	14.0	5.1	4.0	3.4	1.3	1.1
Consommation finale	55.6	42.9	4.8	5.3	5.2	3.1	3.4	3.4
Publique	16.8	11.5	2.5	2.0	2.0	0.4	0.3	0.3
Privée	38.8	31.4	5.6	6.3	6.2	2.7	3.1	3.1
Solde extérieur	20.1	32.9				-1.2	-0.8	-0.5
Exportations	56.4	65.4	4.3	1.9	1.8	2.1	0.9	0.9
Importations	-36.3	-32.5	7.2	3.6	2.8	-3.3	-1.7	-1.3
Taux de croissance du PI	В.							
en volume	-,					5.5	4.2	4.1

Source : Données de la Direction générale de l'économie; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/328705783100

pour améliorer leur productivité, les autres pour étendre leurs capacités de production. Cette évolution devrait se poursuivre en 2008 et 2009 en raison des investissements prévus dans le secteur minier, les télécommunications et le BTP, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2007 dans la mesure où elle s'appuiera sur davantage d'activités hors pétrole que cette annéelà. La consommation des ménages est plus dynamique, l'État s'étant engagé dans une réduction des dépenses d'achats de biens et services des administrations. En dépit de la hausse des prix, le pouvoir d'achat des ménages a été soutenu en 2007 par l'impact positif sur l'emploi et les revenus du dynamisme de l'économie. Cette tendance devrait se maintenir en 2008 et 2009 du fait des projections de croissance, en particulier de l'activité du secteur hors pétrole. Les exportations ont été soutenues en 2007 par les performances du secteur pétrolier et le dynamisme des activités hors pétrole. En 2008 et 2009, les exportations devraient être plutôt soutenues par la demande mondiale de pétrole et d'acier. Les importations ont été favorisées par les importants programmes d'investissements à la fois dans le secteur pétrolier et hors pétrole en 2007, et elles devraient encore progresser, à un rythme moins soutenu, en 2008 et 2009.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

La politique budgétaire est conçue dans un contexte de déclin amorcé d'une production de pétrole qui aura généré en 2007 encore plus de 60 pour cent des recettes budgétaires. L'objectif est l'amélioration de la mobilisation des recettes hors pétrole et la maîtrise des dépenses. Le déficit primaire rapporté au PIB du secteur hors pétrole est la principale variable d'ajustement de la politique budgétaire. C'est dans ce contexte de recherche d'une gestion prudente et rationnelle des ressources que les hypothèses qui ont sous-tendu la préparation du budget initial 2007 ont été formulées. Cependant, la hausse du prix du baril a été sous-évaluée. À mi-parcours de l'exécution du budget, le prix du

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)							
	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Recettes totales (avec dons) ^a	28.3	29.4	31.4	31.7	31.3	31.0	31.1
Recettes fiscales	11.0	11.9	10.2	10.3	10.3	10.1	10.2
Recettes pétrolières	12.8	15.8	19.8	20.3	19.7	19.7	19.7
Dépenses totales (et prêts nets) ^a	27.2	21.8	22.8	22.5	21.7	19.9	19.5
Dépenses courantes	23.0	17.6	18.4	17.7	17.0	15.5	15.1
Sans les intérêts	16.2	13.6	15.6	15.4	15.1	13.9	13.8
Salaires	7.5	6.0	5.0	5.1	4.8	4.4	4.3
Paiements d'intérêts	4.3	3.3	3.4	3.3	3.4	3.2	3.1
Dépenses en capital	6.8	4.0	2.8	2.3	1.9	1.5	1.3
Dépenses courantes	4.1	4.2	4.2	4.8	4.7	4.4	4.4
Solde primaire	8.0	11.5	11.4	11.6	11.5	12.6	12.9
Solde global	1.2	7.6	8.6	9.2	9.6	11.0	11.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source: Données du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/330851757811

baril a poursuivi sa flambée, mais avec un taux de change du dollar en nette dégradation et une production révisée à la baisse. Cette nouvelle donne a suscité en juin 2007 une loi de finances rectificative. Le budget de l'État a ainsi été révisé en hausse de 5 pour cent. Le réaménagement des ressources additionnelles prévues a été fait en faveur principalement des dépenses

d'infrastructures et sociales. Les dépenses de transferts et subventions (notamment de la Société gabonaise de raffinage, la Sogara) ont enregistré une baisse.

En 2007, l'exécution du budget s'est soldée par un excédent primaire estimé à 11.5 pour cent du PIB, légèrement en retrait par rapport à l'excédent de

11.6 pour cent observé en 2006 en raison d'une légère baisse des recettes pétrolières. Le budget devrait se consolider davantage encore en 2008 et 2009 avec des excédents respectifs de 12.6 pour cent et 12.9 pour cent du PIB, en raison du dynamisme du secteur hors pétrole et de l'impact positif attendu des réformes structurelles en cours visant à améliorer la collecte des recettes hors pétrole et à réduire les dépenses de fonctionnement. Les recettes fiscales devraient s'établir à 10.1 pour cent du PIB en 2008 contre 10.3 pour cent en 2007. Selon les prévisions, les dépenses courantes seront maîtrisées à 15.5 pour cent en 2008 contre 17 pour cent en 2007. Ces perspectives d'amélioration du solde budgétaire sont sous-tendues par l'amélioration, observée au niveau de la quasi-totalité des régies financières, des contributions à la formation des recettes hors pétrole qui se sont accrues de 19 pour cent en 2007 par rapport à leurs niveaux de 2006. L'effort de mobilisation des recettes a porté notamment sur i) l'amélioration de la comptabilisation de la nouvelle nomenclature des recettes : et ii) l'identification des contribuables en élaborant un identifiant statistique et fiscal unique.

La maîtrise des dépenses s'est faite à travers : i) la réduction du flux d'étudiants à l'étranger en vue de contenir les dotations liées au paiement des bourses ; ii) la poursuite de l'assainissement du fichier solde à travers le contrôle des effectifs ; et iii) la maîtrise des recrutements dans la fonction publique. Aussi bien les dépenses courantes que celles en capital ont enregistré une baisse en 2007 après la forte expansion observée en 2006, année électorale. La masse salariale a aussi reculé, passant à 4.8 pour cent du PIB en 2007 contre 5.1 pour cent en 2006 (malgré des recrutements intervenus en 2007 dans les secteurs santé et éducation), et les autres rubriques des dépenses courantes ont été davantage maîtrisées. Cette évolution est cohérente avec la politique restrictive menée par le gouvernement dans la perspective de la soutenabilité à long terme des finances publiques. Les dépenses en capital sont estimées à 1.9 pour cent du PIB en 2007 contre 2.3 pour cent en 2006. Ce ratio devrait continuer à se contracter selon les projections sur 2008 et 2009.

Le Gabon s'impose une certaine discipline dans la gestion des finances publiques. Il a continué en 2007

d'alimenter par le biais de ses revenus pétroliers le Fonds pour les générations futures créé en 2004, et publié en avril 2007 son deuxième rapport EITI (l'Initiative pour la transparence des industries extractives), deux ans après le premier. Ce rapport facilite l'accès et la disponibilité des statistiques sur les ressources financières de l'État. En outre, la Direction publique des grandes entreprises (elles contribuent à plus de 70 pour cent aux recettes de l'État) est opérationnelle depuis 2007, et la Direction générale des marchés publics parvient progressivement à soumettre une proportion substantielle des marchés publics aux procédures d'appel d'offres, contrairement au système d'ententes directes naguère généralisé. En 2007, le processus d'élaboration d'un PAP (Plan d'action prioritaire) et d'un CDMT (Cadre de dépenses à moyen terme) a avancé. Ces instruments de planification devraient, au cours des années 2008, 2009 et au-delà, devenir les cadres de référence de la préparation et de l'exécution du budget pour lier les ressources à des résultats précis en vue d'atteindre les OMD (objectifs du Millénaire pour le développement) d'ici 2015 et pour renforcer l'efficacité de la dépense publique.

Le Gabon a pu faire face à ses engagements financiers et il a renforcé la gestion de sa dette publique. Celleci, en 2006, était bilatérale à hauteur de 83 pour cent tandis que la dette intérieure représentait 9 pour cent du total. Dans le cadre des réformes structurelles et en vue d'assurer la soutenabilité de la dette et de réduire son poids sur les finances publiques, le gouvernement est engagé depuis juillet 2007 dans une opération de rachat de sa dette vis-à-vis du Club de Paris. La dette extérieure est concernée par l'opération à hauteur de 86 pour cent, avec une décote de 15 pour cent (et de 20 pour cent pour la France). Le principal intérêt de cette opération est de permettre le reprofilage du service de la dette sur la période 2008-12. Celui-ci devrait se traduire par un allègement substantiel du poids du service de la dette. Le remboursement par anticipation s'est déroulé entre le 2 décembre 2007 et le 30 janvier 2008. Il a porté sur un montant de 1.5 milliard de dollars (USD) financé par : i) des ressources propres de 300 millions USD; ii) un emprunt obligataire CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) de 200 millions USD ; et iii) un

emprunt obligataire sur les marchés financiers internationaux de 1 milliard USD. Afin de pouvoir mobiliser des capitaux à moindre coût sur les marchés financiers internationaux, le Gabon s'est soumis à l'appréciation des agences de cotation. Il s'est vu attribuer la note BB - pour le long terme et B pour le court terme par deux agences. Au terme des actions de sensibilisation des souscripteurs potentiels, la totalité de ces ressources a été mobilisée et le remboursement de la dette par anticipation a été effectué.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à apporter une réponse durable à la faiblesse du budget d'investissement en soutien à la stratégie de diversification économique et de développement des ressources humaines. L'encours de la dette extérieure par rapport au PIB devrait passer à 21.4 pour cent en 2008 contre 40.9 pour cent en 2004.

Politique monétaire

Les grandes orientations de la politique monétaire du Gabon sont dictées par la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale) qui veille à la stabilité des prix et du taux de change du franc CFA au sein de la Cemac, dont le Gabon est l'un des six États membres. La BEAC, l'institution d'émission monétaire au sein de la Communauté, impose à ses membres l'observance d'un certain nombre de critères de convergence et de surveillance multilatérale (inflation inférieure à 3 pour cent, solde budgétaire de base positif ou nul, taux d'endettement inférieur à 70 pour cent du PIB, et non accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs). En 2007, le taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation a été de 4.8 pour cent contre 4 pour cent en 2006. Le Gabon n'a donc pas respecté en 2007 le critère de l'inflation, mais les autres ont été observés. La situation monétaire est caractérisée par l'accroissement de la masse monétaire (M2) résultant du renforcement des avoirs extérieurs. La BEAC a poursuivi sa politique de détente des taux d'intérêt dans un contexte favorisé par la consolidation des avoirs extérieurs au sein de la zone, et de surliquité renforcée du système bancaire.

En 2007, l'activité bancaire a été marquée par une hausse de 21 pour cent du stock des dépôts collectés au

cours des neuf premiers mois de l'année, liée à de l'épargne provenant du secteur privé. En dépit d'une politique de crédit très sélective et du souci du respect des normes prudentielles, l'encours des crédits a parallèlement connu une forte hausse de plus de 22 pour cent, suite à une politique attractive de crédit au profit des entreprises (télécommunications, transports, BTP) et des ménages. Les concours du système bancaire ont été plus importants au profit de l'investissement ; ceux alloués aux besoins de trésorerie ont reculé. En 2007, le taux d'intérêt moyen des crédits distribués a été maintenu après son évolution à la baisse en 2006 (9.16 pour cent en 2006 contre 10.56 pour cent en 2005).

Position extérieure

La balance des paiements est caractérisée en 2007 par une légère baisse de l'excédent du compte courant, estimé à 17.4 pour cent du PIB contre 19.4 pour cent en 2006. La structure des exportations continue d'être dominée par les produits pétroliers (82 pour cent du total), le bois (10.6 pour cent) et le manganèse (3.6 pour cent). Les États-Unis, avec 53 pour cent du total, constituent la première destination des exportations gabonaises. Quatre pays (États-Unis, France, Chine et Japon) absorbent 80 pour cent de ces exportations. Les importations ont été tirées essentiellement par les produits intermédiaires des entreprises de construction (19.5 pour cent), l'outillage et les équipements mécaniques (16 pour cent) et les produits alimentaires (15 pour cent). Cette structure des importations reflète le dynamisme de l'activité économique. Les principaux fournisseurs du Gabon sont : la France (28 pour cent), la Belgique (11 pour cent) et les États-Unis (5 pour cent). En définitive, le solde global de la balance des paiements s'est nettement amélioré, passant de 191 milliards de francs CFA en 2006 à 248 milliards en 2007. Il en est résulté une augmentation substantielle des avoirs extérieurs. Cette tendance devrait se poursuivre en 2008 et 2009.

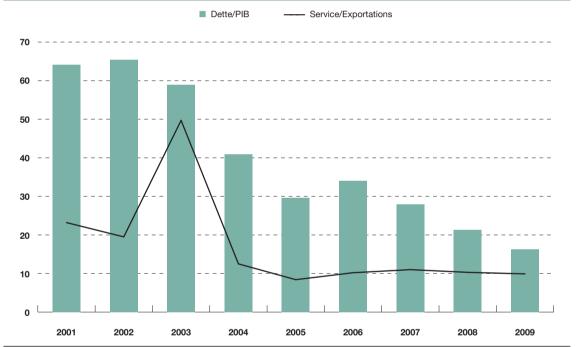
Dans le cadre de son partenariat économique avec l'Union européenne (UE), le Gabon s'est aligné sur la position des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) de reporter l'entrée en vigueur du dispositif des APE (Accord de partenariat économique).

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)							
	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Balance commerciale	34.3	41.3	49.7	46.8	45.0	47.1	45.6
Exportations de biens (f.o.b.)	53.8	58.3	65.4	63.4	61.4	62.8	61.2
Importations de biens (f.o.b.)	19.5	16.9	15.7	16.6	16.4	15.7	15.6
Services	-12.6	-13.6	-10.9	-11.9	-12.8	-12.5	-12.7
Revenu des facteurs	-12.2	-13.3	-16.4	-13.7	-13.2	-14.2	-15.5
Transferts courants	-0.9	-2.7	-1.7	-1.8	-1.7	-1.8	-0.9
Solde des comptes courants	8.6	11.7	20.8	19.4	17.4	18.6	16.4

Source: Données de la Direction générale de l'économie: calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/332153276270

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source: FMI.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/327261308387

Questions structurelles

Développements récents

Le Gabon fait face à trois défis majeurs : *i)* le déclin de la production pétrolière dans un contexte de faible diversification de l'économie ; *ii)* un endettement élevé ; et *iii)* une paupérisation croissante de la population. En vue de relever ces défis, le gouvernement a décliné sa stratégie d'action dans le document de statégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCRP)

adopté en janvier 2006. Cette stratégie définit les orientations de politiques pour une diversification de la base productive.

La mise en œuvre du programme d'appui à la privatisation a été globalement positive. Toutefois, des lenteurs ont été enregistrées dans le processus du fait de la complexité de certaines opérations, de la faiblesse des capacités institutionnelles et des tensions sociales occasionnées par les licenciements intervenus au sein des entreprises privatisées dans le cadre des plans sociaux. Sur la quarantaine d'entreprises publiques inscrites au programme, dix sept ont été privatisées, dix ont été liquidées, dix ont été retirées du programme et trois sont en cours de restructuration. Le processus est presque achevé avec la cession en 2007 de Gabon Télécom et de la radio Panafricaine Africa n°1. Il y a lieu de relever que la privatisation a fait passer certaines entreprises d'une situation de monopole public à celle de monopole privé, et que le coût et la qualité de service ne se sont pas forcément améliorés, comme dans le cas de l'eau et d'électricité. La fonction de régulation des secteurs non concurrentiels n'a pas été correctement assurée. Des plans sociaux ont dû être exécutés avec plus ou moins de succès. Le regain de dynamisme de l'économie en 2007 et les perspectives positives qui se profilent pour 2008 et 2009 devraient permettre de faciliter la réinsertion des personnels licenciés.

L'amélioration des infrastructures des transports (en particulier routiers), d'assainissement, d'eau et d'électricité constitue un des piliers de la stratégie gouvernementale qui vise à désenclaver les zones de production. Le réseau routier, avec un linéaire total de 9 170 kilomètres, présente de nombreuses insuffisances quantitatives et qualitatives aggravées par le défaut de maintenance. La densité du réseau, d'à peine 30 mètres par kilomètre carré, est la plus faible de la sous-région. En 2007, le gouvernement a demandé à ses différents partenaires extérieurs de l'appuyer dans la mise en œuvre de projets. La priorité est accordée aux infrastructures routières contribuant au processus d'intégration sous-régionale.

L'assainissement de la capitale Libreville devrait être effectif au terme du projet d'aménagement des bassins versants de Batavéa, Saint Anne - Arambo, Sainte Marie-Awondo, et de la zone industrielle Oloumi. Il est également prévu l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement de Libreville, la capitale qui abrite plus de 43 pour cent de la population. Dans le domaine de l'électricité, les études des microcentrales hydroélectriques de Guiétsou, Malinga et Iboundji sont en cours. La politique énergétique nationale vise à renforcer les capacités de production existantes par la diversification des sources de production.

Dans le domaine des télécommunications, le coût élevé du téléphone fixe et les longs délais de raccordement par rapport aux autres pays de la sous-région constituent de réelles contraintes au développement de l'activité du secteur privé. Le processus de privatisation de Gabon Télécom, qui devrait permettre de lever cette contrainte, a connu un grand retard avant d'être parachevé en 2007. Le capital de la nouvelle société est détenu à 51 pour cent par le groupe Maroc Télécom. Le secteur du téléphone a enregistré une croissance positive en 2007 et cette tendance devrait se poursuivre en 2008 du fait du dynamisme de l'économie.

La stratégie gouvernementale de croissance et de réduction de la pauvreté cible le secteur privé comme « le moteur de la croissance ». Toutefois, en dépit de l'harmonisation du droit des affaires effective depuis 2006 et de la mise en place des mécanismes de surveillance de la libre concurrence au Gabon, des entraves subsistent au développement du secteur privé. En vue d'apporter un début de solution à plusieurs manquements, le gouvernement a réalisé en 2007 un audit opérationnel du système judiciaire, une étude actuarielle du système de sécurité sociale, et une étude relative à la mise en place d'un mécanisme de règlement alternatif des litiges (centre d'arbitrage et de médiation) dans le cadre du droit des affaires. Cette étude prévoir la formation des premiers arbitres-médiateurs. Ont par ailleurs été diffusés en 2007, au profit des opérateurs économiques, 12 000 exemplaires de la Charte des investissements et des actes uniformes de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires). Le BIT (Bureau international du travail) a collaboré, fin 2007, à un atelier organisé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale pour envisager la mise en œuvre au Gabon des principes et droits fondamentaux du travail.

Le secteur financier est peu développé. Avec sept établissements bancaires (y compris la Banque de l'habitat créée en 2007), le portefeuille des institutions de crédit du Gabon est considéré comme sain au regard des ratios de supervision bancaire de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique Centrale). Le système financier a connu quelques avancées, notamment avec la mise en œuvre effective en 2007 de la nouvelle réglementation de change, du projet de modernisation et développement des moyens de paiement, ainsi qu'avec la création et l'application dans la zone d'un Système de gros montants automatisé (Sygma) et du Système de compensation en Afrique Centrale, afin de favoriser les opérations bancaires intra zone. Le marché financier reste encore embryonnaire, la Bourse des valeurs d'Afrique Centrale tardant à se mettre effectivement en place.

En 2007, le gouvernement a poursuivi la réflexion stratégique sur l'exploitation des potentialités agricoles à travers une étude sur la diversification des sources de la croissance dont le processus de validation est en cours. Les autorités ont élaboré un programme sectoriel dans le domaine de la forêt et de l'environnement. Des progrès ont été réalisés en 2007 en matière de transparence dans la gestion des permis d'exploitation. Les réformes devraient se consolider en 2008 et 2009.

Développement des compétences techniques et professionnelles

Le diagnostic global de l'éducation et de la formation est alarmant au Gabon. En dépit d'un taux de scolarisation de 95.6 pour cent en 2006 et d'une parité appréciable entre garçons et filles (93 pour cent de garçons scolarisés et 92 pour cent des filles), le système éducatif gabonais est marqué par son inefficacité et son inadaptation aux impératifs du marché de l'emploi. Dans l'enseignement technique et professionnel (ETP), les classes sont surchargées (70 élèves par classe, avec un déficit estimé de 2 377 salles de classes) et sous encadrées. Les programmes d'enseignement sont inadaptés aux besoins du marché de l'emploi, et les enseignants qualifiés manquent dans ces filières.

L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) ne représentent que 8 pour cent de l'ensemble du système éducatif. Il existe peu d'établissements d'ETP (16) ou de formation professionnelle et technique (11 centres, une école et une association privée). Les structures sont sous équipées, et les enseignants sont rarement formés ou recyclés. La situation est encore plus déplorable pour les

établissements privés qui sont pour la plupart vétustes, inadaptés, et dont les formations dispensées ne correspondent pas aux diplômes promis. L'absence d'un dispositif d'habilitation aggrave cette situation. Par ailleurs, la carte des programmes de l'ETFP ne correspond pas aux besoins de diversification des sources de la croissance de l'économie ni du marché de l'emploi dans les secteurs prioritaires (agriculture, pêche, forêt, mines, tourisme et hôtellerie). Plus de 80 pour cent des diplômés de l'ETFP ne sont pas recrutés dans les filières pour lesquelles ils ont été formés. Le taux de rendement théorique, de 20 pour cent, traduit l'inefficacité des investissements du secteur. La carence de travailleurs qualifiés et de « métier » pèse sur les coûts de facteurs (masse salariale et coût de formation importants) et induit un manque de compétitivité de l'entreprise gabonaise. Le plan stratégique 2007-10, présenté en décembre 2007, prévoit de mettre en place une carte de formation adaptée au marché de l'emploi et validée par la commission des programmes qui intégrera le secteur privé.

La Loi 16/66 du 9 août 1966, portant organisation générale de l'enseignement au Gabon, fait obligation pour l'État de scolariser tous les jeunes de 6 à 16 ans. La gestion du secteur éducatif est actuellement assurée par quatre ministères : i) la Formation professionnelle, l'enseignement technique et professionnel et l'insertion des jeunes (FPETPIJ) ; ii) l'Enseignement supérieur ; iii) l'Éducation nationale et l'instruction civique ; iv) la Recherche scientifique et le développement technologique. Le ministère de la FPETPIJ, créé en 2006 pour corriger les problèmes de l'inefficacité et de l'inadéquation formation-emploi, a élaboré un plan stratégique 2007-10 qui intègre les orientations du DSCRP relatives à l'ETP et à la formation professionnelles et technique (FPT). La récente LDAT (loi de développement et d'aménagement du territoire) de 2006 donne des orientations en termes de stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation professionnelle.

Le plan stratégique 2007-10 du ministère de la FPETPIJ a été présenté aux partenaires au développement en décembre 2007. Il décline les 15 axes stratégiques suivants : *i)* mise en place d'une structure

administrative fonctionnelle et efficace ; ii) amélioration du rendement des infrastructures ; iii) développement de mécanismes de financement de la formation professionnelle et technique ; iv) amélioration de la gouvernance du secteur ; v) développement de partenariats au plan national et international; vi) poursuite de la réforme de la FPT; vii) valorisation des ressources humaines de la FPT; viii) adéquation formation emploi; ix) développement des programmes d'études ; x) harmonisation des cycles de formation des titres et des diplômes ; xi) adaptation de la formation continue au contexte environnemental; xii) gestion opérationnelle des examens et concours ; xiii) développement d'un réseau de communication et d'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication en milieu éducatif; xiv) mise en place d'un organe de gestion de la réinsertion et de l'insertion professionnelle des jeunes ; xv) mise en place des actions de réinsertion et d'insertion professionnelle. Le résultat attendu est une refondation de la formation et de l'ETP en cohérence avec les priorités du DSCRP, et de la diversification de l'économie.

A l'instar d'autres pays africains, le Gabon a amorcé depuis plusieurs années une réforme de l'ETP, et le plan stratégique 2007-10 de la FPT a confirmé la poursuite de sa mise en œuvre. Cette réforme prend appui sur la vision prospective Gabon 2025 du gouvernement, la récente LDAT et les axes du DSCRP. Elle s'articule autour : i) du nouveau système informatisé de gestion du personnel et des élèves ; ii) de la mise en place au secondaire de l'approche par compétence ; iii) du passage au système LMD (licence - mastère doctorat) au niveau du supérieur ; iv) de l'ouverture de nouvelles filières de formation en concordance avec la diversification des sources de la croissance; v) de la création, la modernisation et l'équipement des structures de formation ; vi) de la formation et du renforcement des capacités des enseignants et ; vii) de la mise en place d'un cadre de partenariat avec le secteur privé.

Les modes de financement de l'ETFP sont assez variés. Le budget national alloué à l'éducation oscille depuis de nombreuses années entre 10 et 15 pour cent. Le budget d'investissement prévu en 2008 pour la FETP est de 3.8 milliards de francs CFA, soit 13.9 pour cent du budget d'investissement de l'État. Il bénéficie d'un accroissement 40.7 pour cent par rapport à 2007. Le financement de l'ETFP s'exécute à partir des priorités du plan stratégique du ministère et du plan d'action prioritaire validés par les ministères financiers.

Au financement de l'État s'ajoutent les contributions des bailleurs de fonds, parmi lesquels : i) la BafD, qui intervient comme premier bailleur avec un prêt de 13.12 milliards de francs CFA finalisé en décembre 2009; ii) l'UE, qui a octroyé en 2007, en appui à la formation professionnelle, un don de 2.95 milliards de francs CFA prélevés sur le 9ème FED (fonds européen de développement) qui prendra fin en 2009 ; et iii) l'Agence française de développement (AFD) par la mise à disposition d'une assistance technique d'un budget de 459 millions de francs CFA jusqu'en 2009. Une provision de 10 millions d'euros en vue de la construction ou de la réhabilitation de centres de formation sectorielle, prenant effet à partir de 2008, a également été constituée par l'Union européenne dans le cadre du 10ème FED pour le Gabon. Cette provision prévoit deux secteurs de concentration : a) la formation et l'enseignement technique et professionnel; et b) les infrastructures.

La loi de finances de 2000 a établi une taxe professionnelle de 1.2 pour cent de la masse salariale. Cette taxe n'est toujours pas prélevée à ce jour car les modalités de versement et le mode opératoire de sa gestion ne sont pas encore définis. La Confédération patronale gabonaise (CPG) et le gouvernement sont encore en pourparlers sur cette question. Vu les contraintes du marché des emplois qualifiés, certaines entreprises financent la création de centres de formation personnalisée pour les besoins spécifiques de leurs employés et des entreprises du secteur.

Enfin un fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion (FIR) a été créé en 1993, financé par des subventions de l'État (300 millions de francs CFA en 2007 et autant prévus en 2008). Il a pour but entre autres de contribuer au financement de tout ou partie de stages de formation répondant à un besoin spécifique du marché de l'emploi, et de contribuer à la lutte contre le chômage par la

mise en place de stages spécifiques de formation en vue du perfectionnement ou de la reconversion des jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi et des licenciés d'entreprises sollicitant un nouvel emploi.

Le grand défi du développement de compétences techniques au Gabon est la création de synergies entre tous les acteurs en vue de transformer les structures de la ETFP en pôles d'excellence accessibles à tous et capables de répondre aux besoins de l'emploi et de la diversification de l'économie gabonaise.

Contexte politique

Le contexte politique 2007 a été caractérisé par la consolidation de la stabilité politique. Au terme des élections législatives de décembre 2006, sur les 120 sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale, le PDG (au pouvoir) et les autres partis de la majorité présidentielle ont obtenu la majorité absolue avec 100 sièges, l'opposition remportant 16 sièges et les indépendants 4 sièges. La 5ème législature de l'Assemblée nationale a débuté le 24 janvier 2007 par l'élection du bureau de l'Assemblée qui comprend une douzaine d'élus, tous issus de la majorité présidentielle : les députés de l'opposition ont refusé à l'unanimité d'en faire partie, jugeant insuffisants les trois postes qui leur étaient proposés. Le président de l'Assemblée a été reconduit. Mais ces élections législatives ont été marquées par un taux d'abstention de 55.9 pour cent, principalement dans les grandes villes (82.7 pour cent à Libreville). Les élections locales prévues fin 2007 ont été reportées au 27 avril 2008.

Les textes d'application de la loi sur la décentralisation n'ont pas progressé en 2007. La problématique de l'autonomie financière des institutions locales et les faiblesses de leurs capacités au regard des compétences qui leur sont transférées devraient être au cœur de la réflexion en cours au niveau national pour 2008-09.

En janvier 2007, une nouvelle équipe gouvernementale d'une cinquantaine de membres (dont 13 femmes) a été formée avec à sa tête le Premier ministre sortant. La répartition des postes ministériels observe un certain équilibre ethnique qui devrait participer au maintien de la stabilité politique du pays. L'année 2007 n'a pas été marquée par des changements significatifs au plan politique, et la paix civile a été préservée au Gabon alors que plusieurs pays d'Afrique centrale sont freinés dans leur développement par des conflits armés.

Des progrès ont été réalisés en 2007 en matière de gouvernance. Sur le plan de la responsabilisation par l'obligation de rendre compte, la loi de règlement est élaborée avec une périodicité acceptable. La Cour des comptes établit régulièrement son rapport sur l'exécution de la loi de finances, et des enquêtes parlementaires sont diligentées. Toutefois, les résultats de ces enquêtes ne sont pas publiés, et leurs conclusions et recommandations ne sont pas toujours suivies d'effet. Le processus de préparation du budget et d'allocation des ressources en faveur des projets prioritaires, et en particulier la mobilisation de la contrepartie de l'État pour les projets comportant un volet financement extérieur, se sont nettement améliorés. Les efforts doivent se poursuivre en matière de la lutte contre la corruption et pour renforcer le système juridique et judiciaire afin de promouvoir un environnement propice au développement du secteur privé et au respect des droits de l'homme. Un Programme national de bonne gouvernance (PNBG) veille à la cohérence des différentes actions gouvernementales et à la mise en œuvre du volet « gouvernance » du document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP). Ces initiatives devraient permettre au Gabon d'améliorer son rang au classement du climat des affaires (Doing Business) de la Banque mondiale. Il était 141e en 2007 sur les 178 pays considérés.

Contexte social et développement des ressources humaines

Sur le plan social, l'année 2007 a été marquée par des progrès dans la mise en œuvre du DSCRP lancé en janvier 2006. Les autorités ont mieux mesuré l'importance du processus de planification et d'allocation

des ressources budgétaires en vue d'atteindre les objectifs de développement des ressources humaines et de réduction de la pauvreté. Un plan d'actions prioritaires met l'accent sur les stratégies sectorielles en matière de croissance et de réduction de la pauvreté dans les secteurs clés de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et des infrastructures. Un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) est en préparation. Il repose sur une programmation pluriannuelle des ressources budgétaires pour renforcer la cohérence entre le budget d'investissement et celui de fonctionnement et pour lier les ressources aux indicateurs de résultats. Ainsi, le processus de préparation du budget 2008 a été considérablement amélioré en termes d'indicateurs de suivi et de coordination interministérielle. En vue des objectifs du Millénaire et avec l'appui des agences des Nations unies, le gouvernement a élaboré en 2007 un « plan décennal pour la réalisation des OMD » assorti d'un plan de financement évaluant les investissements nécessaires à la réalisation des OMD à l'horizon 2015.

Les dispositions en faveur de la formation prises en 2007 portent notamment sur la gratuité de l'enseignement public et les aides financières de l'État (bourses d'études, gratuité du transport scolaire, régime d'internat dans le second degré). Des réformes structurelles sont en cours du primaire jusqu'au supérieur, visant à renforcer les structures d'accueil, les équipements, les personnels enseignants et d'encadrement, les cadres pédagogiques et administratifs. Les effectifs ont été renforcés en 2007 afin d'améliorer la qualité des services éducatifs publics. Des signes encourageants de progrès sont relevés concernant les taux de scolarisation (137 pour cent dans le primaire et 92 pour cent dans le secondaire en 2006). Cependant, les résultats aux examens nationaux se dégradent d'année en année. Pour l'année scolaire 2006/07, les taux d'admission ont été de 35.72 pour cent au baccalauréat et de 23.40 pour cent au brevet (BEPC). En 2007, 15.3 pour cent du budget de l'État, soit 3.7 pour cent du PIB, a été consacré au secteur. Dans la perspective des OMD, le gouvernement s'est fixé les objectifs quantitatifs suivants : i) parvenir à un taux de scolarisation de 30 pour cent en 2008 et de 100 pour cent en 2015 pour les enfants de 4 à 5 ans ; ii) réduire le taux de redoublement et d'abandon de 10 pour cent

en 2008 et de 25 pour cent en 2015 ; *iii*) porter le taux de rétention du primaire et du secondaire à 50 pour cent d'ici 2008 et à 100 pour cent en 2015 ; *iv*) ramener les ratios élèves/classe et élèves/maître à 50 dans les centres urbains en 2008 et à 35 en 2015. Dans cette perspective, le budget consacré au secteur de l'éducation a été légèrement augmenté, de 0.8 pour cent, en 2008.

Dans le domaine de la santé, l'année 2007 a été marquée par l'épidémie de chikungunya, par un retour de la tuberculose et de la trypanosomiase et par l'apparition de la fièvre hémorragique de type Ebola (quatre épidémies de 1995 à 2001). La morbidité et la mortalité demeurent importantes, notamment celles liées au VIH/Sida, au paludisme, à la tuberculose et aux maladies pouvant être évitées par la vaccination. Ces épidémies ont été maîtrisées par une prise en charge systématique des personnes affectées par les services hospitaliers publics. Le gouvernement a également continué à affiner le PNDS (Plan national de développement sanitaire) dont la validation est programmée pour 2008. En vue de renforcer les capacités de prise en charge des malades, le programme recrutement des personnels médicaux supplémentaires s'est poursuivi en 2007, de même que le progamme de construction d'hôpitaux et de mise en réseau des centres régionaux de traitement ambulatoire (CTA) dans le cadre de la prise en charge des malades du sida. Au Gabon, selon des sources nationales le taux de prévalence du sida s'est stabilisé depuis à environ 8.1 pour cent sur les sites sentinelles. Il était passé de 1.8 pour cent en 1986 à 2.8 pour cent en 1993 et à 7.7 pour cent en 2002. La tranche d'âge la plus touchée se situe entre 15 et 49 ans. Selon les même sources, environ 52 110 personnes sont infectées dans le pays. Les traitements antirétroviraux sont disponibles au niveau de la capitale, Libreville.